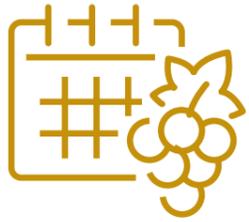


CAP 2027

La feuille de route ambitieuse
pour les Vignerons Indépendants



VINS D'AUTEURS SIGNÉS PAR DES ARTISANS ENGAGÉS



Le contexte actuel, les problématiques

Le secteur des vins et spiritueux constitue un plan d'activité majeur et stratégique de l'économie française, générant un chiffre d'affaires global de 92 milliards d'euros ; et de ses exportations, qui représentent 17.2 milliards. Vecteur de croissance, pourvoyeur d'emplois non délocalisables, il est le 1^{er} employeur des filières agricoles. Ce secteur vins consolide nombre de secteurs économiques connexes au cœur des territoires et participe fortement au rayonnement de la France à l'international.

Il traverse cependant depuis fin 2019 une crise multifactorielle ayant des répercussions certes conjoncturelles, mais engendrant également de profondes modifications structurelles. En 4 ans, une succession d'événements exogènes à la filière, d'ordre géopolitiques, sanitaires, économiques, climatiques sont venus l'impacter : Les taxes décidées par l'administration américaine sur les vins français, puis la crise sanitaire et économique lié à l'épidémie du covid, le gel historique de 2021 qui a touché l'ensemble du vignoble, suivi en 2022 de multiples aléas climatiques (gel, grêle, sécheresse, excès d'eau), ou encore la guerre en Ukraine. Cette dernière a entraîné dans un premier temps de grandes difficultés d'approvisionnement en intrants et matières sèches, puis une inflation sans précédent sur les coûts des matières premières et de l'énergie qui a engendré une explosion des charges de production, de transformation et de commercialisation. Ainsi depuis 2022 la France, l'Union européenne et l'ensemble des Pays tiers, subissent une inflation d'un niveau qui n'a jamais pas été rencontré depuis plus de 30 ans, impactant directement les marchés domestiques mais également européens et internationaux.

A cela s'ajoute une évolution de fonds de la consommation de vin au cours des dernières décennies, concernant à la fois les segments, les couleurs, les profils produits, les modes et les lieux de consommation, tendances qu'il faut à présent intégrer dans l'approche des marchés et des produits proposés.

Dans ce contexte, nous portons l'ambition de nous positionner et de conquérir les marchés en croissance qui sont bien là.

Les conjonctures sont ainsi différentes d'un bassin à l'autre, d'un segment à l'autre, d'une couleur à l'autre, et la situation de la filière, et en son sein de nos entreprises artisanales, n'est pas homogène. Face à cette multitude de situations, il nous faudra construire les réponses adaptées pour répondre à l'ensemble des besoins.

Agiles, adaptables, et répondant aux exigences aux nouvelles exigences des marchés, les vigneron ne baissent pas pavillon et relèvent sans cesse de front l'ensemble des défis qui viennent impacter leurs TPE artisanales.

Malgré l'accumulation des difficultés de ces dernières années, ils ont le souhait de rester dynamiques, conquérants et de maintenir leur performance pour la consolidation et le développement de ce pan majeur de notre culture, de notre civilisation et de l'économie française.

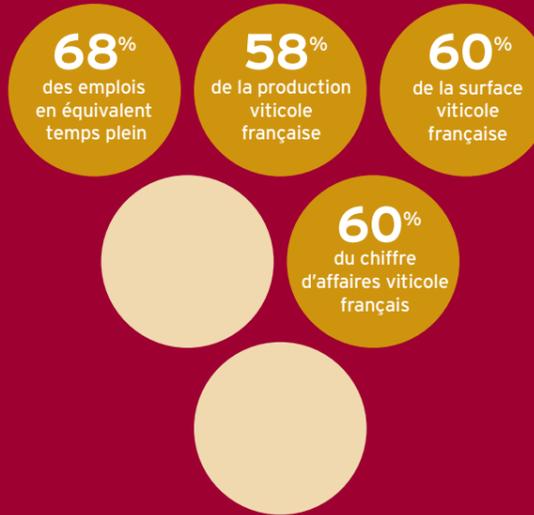


Le modèle Vignerons Indépendants, représentant près de **60%** de la production viticole française, est un acteur majeur et incontournable du monde viticole, porteur d'une typologie d'entreprises unique en son genre qui fait la démonstration de sa pertinence en étant basée sur la différenciation, à contre-courant de la massification de la matière première.

Les Vignerons Indépendants sont des artisans du vin, femmes et hommes chefs d'exploitation viticoles familiales et patrimoniales. Etablis sur l'ensemble des 66 départements viticoles, ces plusieurs milliers d'entreprises contribuent à la fois à l'aménagement et au dynamisme du territoire, au renforcement du tissu rural et de l'emploi, à l'attractivité touristique et bien évidemment au façonnage séculaire de nos paysages. Ils répondent aussi au plébiscite du circuit court des consommateurs.

Présents sur l'ensemble des marchés et acteurs sur tous les circuits de distribution, du caveau de vente sur les domaines jusqu'au grand export, ils participent de façon prépondérante à l'économie de la filière viticole. Ils contribuent au 15.7 milliards d'euros du solde positif de la balance commerciale française à l'export, au rayonnement de la France et à l'image que viennent chercher les 10 millions de touristes par an sur notre sol.

Chiffres clés du positionnement dans la filière



Chiffres clés des adhérents Vignerons Indépendants



Cela passera par un triptyque d'objectifs permettant de **protéger**, d'**adapter** et de **développer** ces TPE artisanales sur trois axes clés :



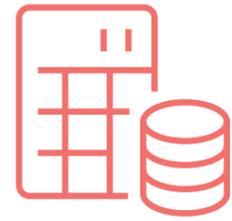
La résilience économique,



La résilience climatique



La performance sur l'ensemble des marchés et conquête export.



La résilience économique

Permettre aux vignerons de passer le cap de ces années de crise multifactorielle, par le recalibrage du vignoble et la consolidation des trésoreries percutées de plein fouet par l'inflation

Les Vignerons Indépendants disposent d'atouts considérables, mais sont confrontés, comme beaucoup de TPE artisanales, à un mille-feuille de contraintes administratives inversement proportionnel à la taille de leurs structures, à des charges de plus en plus lourdes, freinant les investissements, le développement des activités de production et de commercialisation, décourageant ainsi la création d'emploi et la transmission des domaines familiaux. Dénonçant cette situation, les Vignerons Indépendants de France portent depuis plusieurs années des propositions visant à répondre à ces enjeux, notamment par la baisse des charges et impôts de production, la facilitation de la transmission et la simplification des démarches réglementaires et administratives.

Depuis la crise économique liée à la pandémie de la covid, certaines problématiques sont cependant devenues de plus en plus prégnantes dans plusieurs vignobles, rendant impératif pour le mouvement la mise en place d'un plan d'actions qui permette de répondre rapidement aux problématiques d'urgence dans ces bassins, dans l'objectif de reconstituer de la valeur, maintenir l'emploi et assoir la pérennité des entreprises. Ce plan comporte plusieurs axes, visant à répondre à ces différents aspects.

■ Le besoin de recalibrage entre l'offre et la capacité commerciale, notamment

pour la production de vin rouge, dans les bassins où cette couleur y est majoritaire et où son écoulement y est en souffrance. Le sujet, aujourd'hui sur la table, notamment par la voie de l'arrachage, doit aboutir à des solutions pilotées permettant aux entreprises de se restructurer ou d'envisager de nouvelles perspectives sereinement. Cet arrachage pourrait prendre la forme d'un arrachage temporaire avec une replantation différée, pour conserver le potentiel pour les entreprises qui seraient en capacité de reconquérir les

Les Vignerons Indépendants plaident pour une mise en œuvre rapide, pragmatique, humaine et sans tabou des dispositifs envisagés.

marchés dans quelques années. Mais il pourrait aussi s'agir d'un arrachage définitif, comme certains bassins le réclament et malgré le crève-cœur que cela peut représenter.

■ Le besoin de soulager rapidement les trésoreries des entreprises, exsangues du fait de l'inflation

subie des 18 derniers mois, et non répercutable de manière aussi forte sur les prix de vente. Plusieurs dispositifs complémentaires ont pu être mis en place grâce notamment au travail de conviction mené pendant plusieurs mois par le mouvement des Vignerons Indépendants :

➤ **La mise en place en 2024 d'un dispositif de prêts bonifiés par l'Etat**, pour permettre aux entreprises Vignerons Indépendants ou caves coopératives qui le souhaitent, dans la conjoncture actuelle, de pouvoir étaler la durée de remboursement de leur PGE souscrits pendant la crise Covid, et ainsi soulager leurs trésoreries.

➤ **Les mesures d'exonération fiscales (TFNB) et sociales** mobilisées dans l'ensemble des vignobles traversant des difficultés

➤ **Le fonds d'urgence à la main des Préfets, ouvert au mois de février 2024**, pour permettre un soutien financier aux entreprises les plus fragilisées par les aléas climatiques en 2023 ou pour celles ayant subi une perte de chiffre d'affaires, de mettre en place une année blanche bancaire.

Saluant les réponses apportées à ce jour par les pouvoirs publics, **le mouvement appelle à une mise en œuvre rapide de ces dispositifs.**

■ La mise en place d'un dispositif spécifique pour les entreprises fortement touchées par les épisodes de sécheresse, avec un outil d'aide type « aval sécheresse »

comme celui mis en place lors du gel historique de 2021, afin de protéger les outils de production qui se trouvent menacés par les faibles rendements et les pertes de fonds.



La résilience climatique

La France face à son destin : L'accompagnement dans la réponse face au dérèglement climatique, l'aléa devenant désormais la norme

Les aléas climatiques ont toujours fait partie des risques encourus dans l'activité viticole. Néanmoins depuis plusieurs années, ils s'accroissent, sont de plus en plus intenses et touchent la quasi-totalité des vignobles, à un point tel que l'aléa devient désormais la règle ! Comme en témoigne malheureusement les successions d'épisodes climatiques de ces dernières années.

Les Vignerons Indépendants de France ne croient pas en une solution universelle d'accompagnement, mais prônent depuis plusieurs années la mise en place d'une véritable « boîte à outils » permettant à chaque chef d'entreprise de développer sa propre stratégie de gestion du risque, en combinant un ou plusieurs dispositifs.

Pour n'en citer que quelques-uns, la réflexion étant bien plus large et globale au sein du mouvement, on peut notamment rappeler les demandes portées sur :

■ Une modification de la méthode de calcul du rendement de référence.

L'amélioration de l'efficacité de l'assurance climatique passera par cette modification de calcul. Déterminée depuis plus de 30 ans, la méthode actuelle n'est plus adaptée à la réalité climatique subie par les domaines. Il faut pouvoir assurer son potentiel de production, en enlevant les années d'aléas du calcul de la moyenne.

■ Un plan massif d'investissements de protection contre les différents aléas climatiques : il est impérieux de changer de paradigme pour faire face aux aléas climatiques

en investissant a priori et non plus a posteriori des événements. L'objectif est de limiter au maximum les pertes engendrées par les aléas, gel, grêle, trop peu ou trop d'eau etc.. et ainsi pouvoir maintenir leurs parts de marché si durement conquises. Les outils techniques sont adaptés mais trop onéreux.

■ Une expérimentation innovante par le classement en « zone test » des territoires désormais en état de sécheresse sévère durable, sous peine de voir disparaître sous 5 ans plus de 30 % de leurs

vignobles. Il est déterminant, pour la survie économique, sociale et environnementale de ces territoires, de passer de manière urgente à l'action pour lutter contre la désertification, notamment sur les questions de gestion de la ressource en eau.

Pour rappel, les 2/3 des précipitations continentales, sous forme de pluie, neige, grêle, proviennent de l'évapotranspiration des sols et des plantes (cultures, forêts), contre 1/3 qui provient des océans. Cela signifie que sans cultures, pas de pluie ! Et sans pluie, pas de cultures, pas d'économie, pas de villages vivants, pas de tourisme...

■ Un accompagnement des entreprises volontaires dans une transformation des modes de production par l'agroécologie, des sols vivants, des solutions agronomiques vertueuses, qui sont aussi des réponses pour rendre la viticulture plus résiliente face au changement climatique.

Les Vignerons Indépendants ont déjà engagé cette réflexion, quels que soient les modes de production des entreprises, en agriculture biologique ou en conventionnel. Ces changements ne s'improvisent ni ne se décrètent, c'est pourquoi il est important de les accompagner par des formations, un suivi sur le terrain, un soutien des pouvoirs publics voire un dispositif assurantiel permettant d'accompagner le vigneron le temps de ses transitions.



Performance sur les marchés et à l'export

Faire de la viticulture la grande cause économique de la France. Accompagner les entreprises artisanales vigneronnes dans leurs conquêtes de parts de marché et accroître leur performance à l'export.

Produit de partage et de convivialité, véritable symbole de l'art de vivre à la française, le vin joue un rôle majeur dans le rayonnement économique, culturel et gastronomique de la France sur la scène internationale.

Les Vignerons Indépendants contribuent fortement à cette représentation positive pour l'ensemble du secteur et l'économie française par l'image qu'ils véhiculent et les vins qu'ils présentent, très recherchés à la fois par les clients internationaux et également par les touristes du monde entier à la recherche d'une expérience dans les régions viticoles.

L'export représentant sans conteste une source de croissance et de prospérité sans commune mesure pour la filière dans son ensemble,

l'ambition que nous portons depuis de nombreuses années est la consolidation et le renforcement du positionnement du secteur et de ses entreprises, notamment des TPE artisanales Vignerons Indépendants, dans la dynamique de conquête des parts de marché. Cette grande action à déployer, qui pourrait par analogie s'appeler

« **Choose France for the Wine** »,

va passer par différents leviers :

Choose France for the Wine

■ Au-delà du plan « **Osez l'export** » auquel nous avons apporté notre contribution, qui va dans le bon sens en ayant pour objectif d'accompagner les entreprises et notamment les TPE/PME à s'engager durablement dans l'export, les diplomatie française et européenne doivent se positionner sans complexe en véritable VRP du secteur vitivinicole à l'international, comme elles le font pour d'autres secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'aéronautique ou le luxe,

➤ **en faisant porter haut la culture du vin par les services de coopération culturelle,**

➤ **en intégrant,** dès qu'un déplacement présidentiel ou gouvernemental s'y prête, **un ambassadeur du secteur dans la délégation,** à l'instar de celui de la gastronomie, le chef Guillaume Gomez.

■ **Mise en place de nouveaux partenariats commerciaux préférentiels,** avec les pays tiers, **et règlement des différents actuels** (taxes US et enquête anti-dumping chinoise qui sont comme autant d'épées de Damoclès pour les milliers d'entreprises qui s'engagent). L'ambition de créer et de soutenir les conditions d'une meilleure performance commerciale notamment à l'export passeront par ces mesures.

■ **Création d'un véritable fond de compensation.** Dans un contexte de tension géopolitique exacerbée et de montée prévisible des conflits commerciaux, ce fond abondé par le budget de l'Union européenne permettra de soutenir les secteurs économiques otages de la politiques internationale. Nos entreprises refusent d'être systématiquement les victimes collatérales des politiques nationales, internationales ou européennes.



■ **Création d'un guichet unique pour le paiement des accises,** en réponse à l'adaptation urgente de la réglementation fiscale européenne. A l'instar de ce que nous avons obtenu pour la TVA, ce guichet unique des accises, demandé depuis 10 ans, permettra aux vigneronnes d'exporter plus facilement auprès des particuliers au sein de l'Union européenne.

■ **L'investissement poussé des pouvoirs publics à la structuration de l'offre ainsi qu'à la promotion de l'œnotourisme en France et à l'étranger.** Le sens de l'accueil, le partage, l'échange, le contact relationnel sont des valeurs humaines qui font partie de l'ADN des Vignerons Indépendants. L'œnotourisme représentant sans conteste une valeur ajoutée essentielle pour les TPE artisanales Vignerons Indépendants et les territoires viticoles. Il est primordial de se donner les moyens de continuer à développer et de capter l'énorme potentiel de progression qui existe au niveau des touristes étrangers.

Une feuille de route claire et ambitieuse



La résilience
économique
des TPE
artisanales,
pour l'économie
et l'emploi
des territoires

- Accompagner la mutation des vignobles et des exploitations, notamment via de l'arrachage
- Soutenir la trésorerie des domaines
- Baisser les charges, par la diminution des impôts de production et l'accompagnement à l'emploi permanent
- Faciliter la transmission des domaines et l'installation des nouveaux entrants
- Simplifier les démarches règlementaires, par un véritable choc de simplification, et l'application pragmatique du droit à l'erreur
- Affirmer la fierté et le soutien de la nation à la viticulture et aux entrepreneurs des territoires



La résilience
climatique,
pour accompagner
les vignerons
face aux enjeux
du dérèglement,
l'aléa devenant
désormais la norme

- Revoir le calcul de la moyenne olympique pour l'assurance récolte
- Mettre en place un grand plan massif de protection contre les aléas climatiques
- Ouvrir une zone d'expérimentation et d'accompagnement pour les territoires en sécheresse
- Soutenir la réflexion sur la transition agroécologique, piste de réponse au dérèglement climatique
- Valoriser les démarches environnementales d'un point de vue environnemental et économique
- Favoriser le bien-vivre ensemble avec nos concitoyens



L'accompagnement
des TPE
artisanales
vignerons
dans leurs
conquêtes
de parts de marché

- Se donner les moyens d'être leader dans la compétition de la conquête de nouvelles parts de marché, par une diplomatie active et véritable VRP de la filière, la nomination d'un ambassadeur du secteur et par la conclusion d'accords de libre-échange
- Aboutir à des solutions durables pour la résolution des différents géopolitiques actuels
- Mettre en place un « fonds de compensation », véritable filet de sécurité pour les filières victimes collatérales de la géopolitique
- Créer un guichet unique pour les accises pour faciliter et développer le commerce intra-communautaire aux particuliers
- Donner une véritable place à la filière d'excellence touristique française qu'est l'œnotourisme



Vignerons Indépendants de France
18, Avenue Winston Churchill - CS 60009 - 94227 CHARENTON-LE-PONT cedex
Téléphone : 01.53.66.33.00
www.vigneron-independant.com